

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:  
Rémy Vaucher, municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## reflets du législatif

### Séance du 25 septembre

Ce lundi soir 25 septembre s'est tenue la 5<sup>ème</sup> séance du Conseil communal du Mont sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, en présence de notre Exécutif.

C'est bien documenté et sensible aux intérêts de notre Commune que le Législatif a accordé l'octroi d'un droit de superficie en faveur de la Société coopérative d'habitation de Lausanne, relatif à la parcelle N° 1133, ex-Vollenweider. La commission chargée d'étudier le préavis de notre Municipalité était composée de Mmes M.-Claude Robert, présidente, Danielle Girardet et de MM. André Bonzon, Michel Glayre et Gérard Ramel, rapporteur. Cette commission a soutenu les propositions municipales et après avoir effectué une visite des lieux avec notre Syndic, M. J.-P. Carroz, a proposé la démolition de cette demeure trop vétuste pour être restaurée à des coûts raisonnables. L'élément déterminant du projet, qui verra des immeubles locatifs être érigés, est la participation communale de 18,9% aux coûts de construction d'un montant de Fr. 7'425'000.- par la mise à disposition gratuite du terrain, sous la forme d'un droit de superficie. Notre Commune conservera la haute main sur cette opération dont les conditions d'octroi à la SCHL réservent bien les intérêts communaux.

L'arrêté d'imposition pour les années 1991-1992 a été étudié par notre commission permanente des finances qui a confirmé la proposition de notre Municipalité de maintenir un taux de 85% par franc perçu par l'Etat en ce qui concerne les revenus des personnes physiques et des personnes morales. Toutefois, M. Hubert Barde, se référant à la saine situation des finances communales, a proposé à la Municipalité l'étude d'une réduction des

impôts à proposer dans 2 ans lors du prochain arrêté d'imposition. M. le Syndic est d'un avis contraire et précise que si nos finances ont bénéficié de bonnes rentrées fiscales liées aux nombreuses activités immobilières sur notre Commune, celles-ci sont actuellement en forte diminution et les prochains travaux projetés par la Municipalité devront être financés par le crédit. Après un débat intéressant le Conseil communal a approuvé cet arrêté.

Un règlement de classement communal des arbres en remplacement de l'actuel plan de classement a été soumis et approuvé par le Conseil communal. Le préavis municipal a été étudié par une commission ad hoc présidée par M. Claude Amaudruz assisté de Mme Nadine Gaillard, rapporteur, et de MM. Jean-Daniel Pelet, François Duperret et Daniel Nusslé. Dans ses conclusions la commission a proposé de porter de 20 cm à 30 cm le diamètre des arbres, mesurés à 1,30 m au-dessus du sol, qui devront être soumis au règlement. Cette option donnera davantage de liberté aux propriétaires pour gérer leurs arbres et diminuera certainement le nombre de cas litigieux où la Commune, voire le Canton, devront intervenir.

Enfin, le Conseil a décidé de prendre en considération et de transmettre à la Municipalité pour étude et rapport, une pétition que lui a adressée un comité d'initiative. Cette pétition relative au problème des circulations à l'intérieur de notre Commune demande l'élaboration d'une politique globale des circulations et transports à l'intérieur du Mont. La pétition était contresignée par plus de 700 personnes. Une action semblable, poursuivant les mêmes objectifs, a également récolté plus de 200 signatures remises directement à notre Municipalité. En fin de séance M. J.-P. Carroz a souligné la nécessité de réaliser le plus rapidement possible la route de contournement permettant ainsi de

détourner le trafic de transit. Il suggère la constitution d'un comité de soutien à ce projet dont l'objectif consisterait à convaincre l'Etat de passer à exécution avant l'an 2010.

Ces débats fort bien argumentés, complétés par d'intéressantes informations de la Municipalité, que vous devriez trouver dans ces colonnes, se sont achevés vers 22 h.20, heure à laquelle le Président a levé la séance.

*Le secrétaire du Conseil communal  
B. Salchli*

### Séance du 22 octobre

Le Conseil communal a siégé à nouveau ce lundi 22 octobre sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président.

Avant de présenter les activités les plus intéressantes de cette 6<sup>ème</sup> séance du Conseil communal, je tiens à préciser qu'il n'a pas été possible de coordonner les dates de publication de ce journal avec celles des séances du Conseil communal, ce qui vous oblige parfois à prendre connaissance en différé du compte rendu de deux séances. Dont acte...

Notre Législatif a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 190'000.- en vue de la construction d'un collecteur des eaux usées entre Coppoz et le ruisseau de la Cure. La commission des finances ainsi que la commission ad hoc, composée de Mlle Michèle Derron, de MM. Roger Menétray, André Ravessoud, Eric Chabloz et Michel Huguenin ont remis des rapports confirmant la nécessité de cet investissement en vue d'assainir notre réseau d'eaux claires et usées.

La pièce maîtresse de la soirée était sans conteste la demande d'un crédit de Fr. 1'355'000.-, après déduction d'un montant de Fr. 578'000.- représentant la subvention cantonale, sous réserve de son approbation par le Grand Conseil, en vue de l'aménagement du carrefour de Coppoz. Cet

aménagement qui maintient globalement la géométrie actuelle du carrefour aura la forme d'un giratoire et permettra une augmentation du trafic de l'ordre de 40 %, la croissance annuelle étant estimée à 4-5 %. Les emprises de ce futur carrefour ont été réduites à un minimum et grâce à de bonnes conditions financières offertes par l'Etat, la question de ces emprises a pu être réglée en général par des échanges de terrains. Dans ce cas également la commission des finances et la commission ad hoc composée de Mme Nadine Gaillard et de MM. Hervé Menétrey, Michel Rauschert, Guy Menétrey et Christian Knecht, avaient préavisé favorablement.

Les discussions au sein du Conseil ont tout de même laissé apparaître l'absolue nécessité de revoir la planification des aménagements routiers de notre Commune. MM. André Tornay et Daniel Nusslé se sont fait les défenseurs convaincus des Montains qui subissent et subiront les nuisances croissantes de l'évolution du trafic dans la zone des aménagements projetés, à savoir le carrefour de Coppoz, la route de Lausanne, la route de Cugy et la route de la Blécherette. M. Bernard Schmutz, municipal, chef du dicastère des travaux qui soutenait le projet a précisé aux intervenants que la Municipalité partageait l'idée d'une réactualisation du projet de la route de contournement et qu'à la suite des oppositions à ce projet, la Commune et l'Etat avaient convenu dans un premier temps d'améliorer le carrefour de Coppoz puis la RC 501 en direction de Cugy avant de réaliser le projet de la route de contournement. M. Schmutz a encore rappelé à la suite des remarques de M. Nusslé qui estimait injuste que les Montains domiciliés le long de la route de Lausanne subissent eux seuls l'augmentation du trafic, que le plan directeur avait été approuvé en 1988 par le Conseil communal et que ce document définissait la hiérarchie des routes du réseau montain, et qu'en particulier le trafic était reporté sur l'axe Coppoz - route de Lausanne. Les propositions de M. Nusslé de maintenir provisoirement à deux sens la circulation le long de la route de Coppoz et celle de M. Tornay d'organiser un référendum populaire sur l'aménagement du carrefour de Coppoz ont été repoussées par le Conseil. Ce dernier a en effet été convaincu par la Municipalité ainsi que par les arguments contenus dans les deux récentes pétitions que l'aménagement du carrefour de Coppoz était indispensable et très étroitement lié à une actualisation du projet de la route de contournement.

Les débats se sont achevés vers 21 h. 30.

*Le secrétaire du Conseil communal  
B. Salchli*

---

## municipalité

---

### **Je déménage, tu déménages, il déménage, nous déménageons...**

L'Administration communale a déménagé dans ses nouveaux locaux de Crétalaison.

Accueil au public selon l'horaire suivant:

du lundi au vendredi  
- le matin de 8 h. 30 à 11 h. 30  
- et l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Nous rappelons que l'Agence communale d'assurances sociales et l'Agence AVS sont ouvertes tous les matins, du lundi au vendredi, ainsi que le mardi après-midi.

Depuis le 26 novembre, un seul numéro de téléphone, le

652 0150

vous permettra d'atteindre nos divers services: Secrétariat municipal, Bourcier communal, Agence d'assurances sociales, Contrôle des habitants et Bureau des étrangers, Service technique communal, Office de la Protection civile.

Le Service de police, atteignable en tout temps, dispose d'un numéro distinct, le

652 73 22

### **Fêtes de fin d'année**

Durant la période de Fêtes, les bureaux de l'Administration communale seront fermés les lundis 24 et 31 décembre 1990.

*La Municipalité*

### **700<sup>ème</sup> Anniversaire Action rencontre 91**

Par avance, nous remercions notre population de bien vouloir nous communiquer les noms et adresses des Montaines et Montains, domiciliés non seulement à l'étranger, mais également dans le Canton et sur territoire Suisse.

### **Revue des Sapeurs-pompiers 1990**

C'est un bâtiment scolaire, le collège du Mottier qui a été choisi pour notre revue quadriennale. La supposition de sinistre était formulée comme suit:

feu dans le dépôt PC au sous-sol de l'immeuble, propagation horizontale à l'atelier du concierge, important dégagement de fumée nécessitant l'évacuation des élèves par les fenêtres de la façade sud.

Envoyée en mission de reconnaissance, la première équipe de porteurs d'appareil respiratoire effectua le sauvetage de deux élèves, bloqués dans les locaux sanitaires, au moyen de capoules de fuite.

En quelques minutes, ce ne sont pas moins d'une trentaine d'élèves qui, par l'échelle à allonge, l'échelle mécanique et l'échelle automobile avec nacelle, furent évacués des différentes classes.

Une petite déception pour les enfants, auxquels on avait promis un saut dans le coussin de sauvetage. Par mesure de sécurité, la démonstration fut exécutée par deux pompiers du poste permanent de Lausanne.

La dernière phase de l'exercice, l'extinction, donna un aperçu sur l'efficacité d'un engagement avec un véhicule tonne-pompe, dont la réserve d'eau nous permet de gagner de précieuses secondes.

Plusieurs éléments contribuèrent au bon déroulement de cette revue: le soleil radieux, la bonne humeur de chacun, l'amicale collaboration du Centre de renfort de Lausanne, de la police sanitaire et de la police municipale, sans oublier les responsables de l'intendance qui nous ont préparé une sympathique collation.

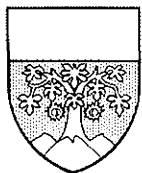
A vous mesdames, épouses ou amies de sapeurs, je vous adresse mes compliments pour les excellents desserts confectionnés, j'en suis sûr, avec amour !!! Et ce, malgré nos rentrées quelquefois tardives...

Un grand merci à notre collègue Jean-Luc Godard et ses collaborateurs pour la réalisation d'un film vidéo permettant de montrer aux futures recrues le rôle d'un corps de sapeurs-pompiers communal.

Cela dit, pour toutes les personnes intéressées par notre activité, très variée, de sapeur-pompier, nous organisons une séance d'information et de recrutement le lundi 10 décembre 1990 à 20 heures au local du feu, sous la salle de paroisse.

### Promotions et mutations

Soucieux de parfaire leurs connaissances sur l'utilisation des appareils respiratoires, le lieutenant Jean-Daniel Joerg, les sergents Philippe Amaudruz et Christian Menétrey ont suivi le



COMMUNE  
DU  
MONT-SUR-LAUSANNE

# 700<sup>ème</sup> Anniversaire de la Confédération

## ACTION "RENCONTRE 1991"

Le Comité d'organisation appelle chaque habitant du Mont à collaborer activement à cette action qui aura lieu les

**25 et 26 mai 1991**

avec pour but principal d'accueillir dans notre commune le plus grand nombre de bourgeois domiciliés en Suisse ou à l'étranger.

Le Comité en appelle à vous, lecteurs, pour lui apporter une collaboration active en remplissant et en renvoyant le coupon-réponse ci-joint. En effet, les adresses que vous voudrez bien lui fournir permettront au Comité de contacter personnellement chaque invité.

**"Le succès de cette manifestation dépend donc aussi de vous !"**

Merci de votre soutien.

Programme provisoire au verso

A DÉTACHER

## Questionnaire "Rencontre 1991"

**A remplir lisiblement et à retourner aussi rapidement que possible.**

Je soussigné(e): Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

– Offre une possibilité d'hébergement pour ..... personnes. (Le Comité d'organisation reprendra contact avec vous).

– Vous communique ci-dessous les adresses des parents ou amis **originaires** du Mont, domiciliés hors de la Commune (en Suisse ou à l'étranger).

1. ....

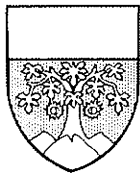
2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

Signature: .....



COMMUNE  
DU  
MONT-SUR-LAUSANNE

## PROGRAMME PROVISOIRE

### Samedi 25 mai 1991

- Dès 9 heures: Grande foire de mai (stands d'artisanat et de marché, occasions de restauration, jeux, productions folkloriques, musicales et culturelles).
- Dès 16 heures: Cortège avec la participation des enfants des écoles.
- Dès 18 heures: Animation au Châtaignier.
- Dès 19 heures: Réception officielle et publique des bourgeois.
- Dès 20 heures: Grand souper en commun de tous les participants.
- Ensuite: Bal populaire.

### Dimanche 26 mai 1991

- Dès 9 heures: Visites de points d'attraction caractéristiques.
- A 10h.30: Service religieux œcuménique.
- A 12 heures: Repas de clôture.

**Geschäftsantwortsendung**  
Porto vom Empfänger bezahlt

**Correspondance commerciale-réponse**  
Port payé par le destinataire

**Invio commerciale-riposta**  
Tassa pagata dal destinatario

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

EXPÉDITEUR:

**700<sup>ème</sup> Anniversaire  
de la Confédération**

p.a. Administration Communale

**1052 Le Mont/Lausanne**





cours cantonal pour porteurs d'appareils de protection de la respiration. Avant au sapeur Serge Bratschi, il a pu se familiariser avec les différentes techniques de la motopompe, dans le cadre d'un cours de district pour machinistes MP.

Afin d'assurer la relève au sein de l'Etat-Major, le sergent Christian Menétréy a fréquenté le cours cantonal pour aspirant officier. En outre, comme les techniques évoluent, il est impératif de suivre périodiquement un cours de recyclage destiné aux officiers. Selon un tournus établi, c'est le lieutenant André Guex qui a participé à ce cours cantonal.

En début d'année, 2 sapeurs et 5 recrues sont venus regarnir les rangs. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du corps.

à fin de cette année, 4 camarades seront arrivés au terme de leur activité de sapeur-pompier. Ce sont:

Plt Roland Gindroz, 27 ans de serv.  
Plt Michel Henny, 21 ans de service  
Sap Jacques Baudin, 20 ans de serv.  
Sap Eddy Buffet, 7 ans de service.

Qu'ils trouvent dans ces lignes notre témoignage de reconnaissance pour leur dévouement. L'Etat-Major a pris acte de la démission du lieutenant Daniel Hofmann. Nous le remercions très sincèrement pour son engagement "provisoire" de 5 ans et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans le corps SP d'Apples où il a élu domicile.

Enfin, des remerciements vont à nos Autorités, tant exécutives que législatives qui, par leur soutien et leur compréhension, nous aident dans l'accomplissement de notre tâche.

Pour l'Etat-Major: cdt B. Chabloz

### "Nous n'irons plus au papier, ..." (air connu)

Que tous les amoureux des documents inédits et moments de la vie quotidienne préparent leur appareil de photo ou autre caméra vidéo: jeudi 6 décembre 1990 aura lieu le dernier ramassage de papier... selon l'ancienne formule.

Qu'il est donc lointain le temps où, le petit char derrière eux, les enfants allaient de maison en maison récoltant les vieux journaux qui leur permettraient d'effectuer la course rêvée. Si les camions de la commune ont remplacé les voitures des instituteurs, dont les amortisseurs pourraient évoquer la conscience écologique des Montains, les attentions des habitants sont restées touchantes. Merci à la dame qui met chaque fois une plaque de chocolat sur son paquet correctement ficelé, merci aux habitants qui ayant oublié le passage matinal amènent leur papier à la benne et merci surtout aux employés communaux qui ont su utiliser au mieux et avec beaucoup de gentillesse cette main d'œuvre inexpérimentée et parfois brusque que représentaient les élèves.

Le temps a passé et les conditions

sont devenues de plus en plus dures car, à la neige, la pluie et le vent, il faut aujourd'hui ajouter le trafic, la sécurité, le coût du recyclage et surtout la quantité de papier atteignant des sommets inconnus à ce jour.

La Municipalité a donc adapté pour 1991 le ramassage aux nouvelles conditions: votre papier sera récupéré en même temps que les gros déchets.

Merci de comprendre les raisons de ce moment de folklore qui disparaît et de continuer votre travail de recycleur indispensable à une bonne gestion des matières premières.

B. Matthey-Doret

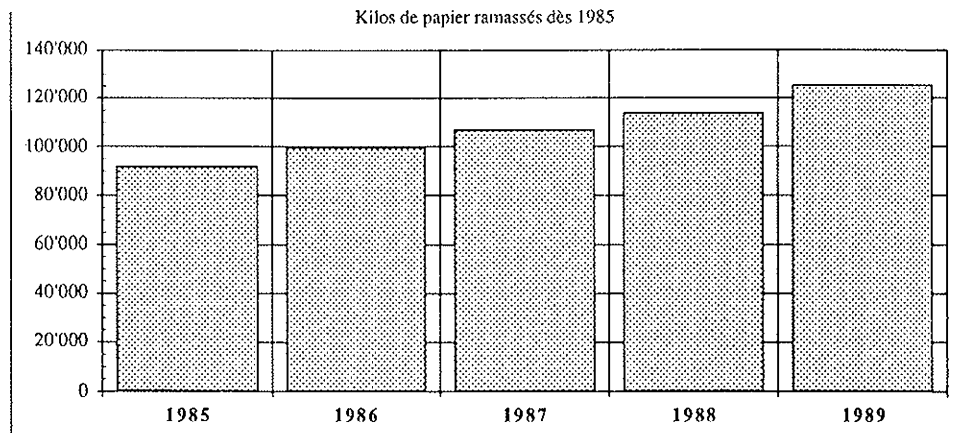
## paroisse du Mont

Par ce glacial dimanche de fin octobre, nous étions nombreux à célébrer notre journée d'offrande à la Grande salle. De la bonne soupe, des pâtisseries en quantité, de la joie, de la musique et un tout beau culte du jeune pasteur Pierre Bader ont animé notre fête. Le Conseil de paroisse vous remercie tous d'être venu et d'avoir donné si généreusement votre offrande: en effet, grâce à l'effort de chacun, nos dépenses paroissiales pourront être couvertes. Quelle joie de constater que notre Eglise vit et se réjouit même en l'absence de ministre!

Dès fin novembre, nous accueillerons trois pasteurs suffragants que le Conseil synodal nous a accordés pour assurer les Services, et ceci jusqu'au mois d'août 1991; pour la suite, nous devrions avoir un ou deux nouveaux pasteurs nommés chez nous. Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le journal Croire.

Si vous aimez les moments chaleureux, les fêtes, venez également à nos Noëls, celui des enfants, la veillée du 24 ou le culte du 25: moments de paix, de partage autour d'un Seigneur nouveau-né.

Le Conseil de paroisse



## à savoir

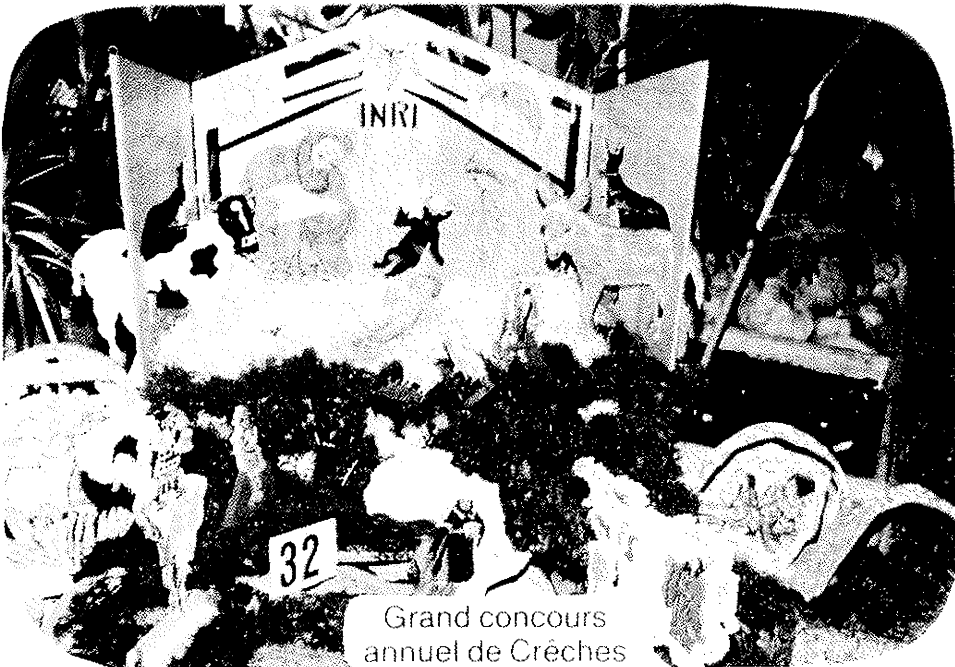
### Concours de crêches

Un concours de crêches confectionnées en EMS aura lieu du 3 au 12 décembre à la Grande salle du Mont.

En parallèle, nous exposerons des crêches du monde; différents continents seront représentés. Elles seront particulièrement riches et travaillées.

Nous vous invitons à nous rendre visite; vous ne serez pas déçus de l'effort fourni par nos aînés.

A bientôt.



### Cabinets médicaux

Les Docteurs

René Favre et Paul Horton

annoncent le transfert de leurs cabinets médicaux à la:

route de Lausanne 16  
bâtiment communal  
1<sup>er</sup> étage

**DANCE AEROBICS** 

Que faites-vous le mercredi matin ?

Venez participer aux séances de gym qui ont lieu tous les mercredis à 10h.00 à la Grande salle au Petit-Mont.

Vous serez dans une forme éblouissante grâce à un programme très complet, tout en vous amusant.

Pour tout renseignement:

Brigitte Subilia, tél. 73118 05.

## le conseil du vétérinaire

### La solitude

Voilà un problème courant que chaque propriétaire ou futur propriétaire d'animal peut se poser.

Quels sont les animaux qui supportent le plus facilement d'être laissés seuls ?

Probablement les lapins d'appartement et les rongeurs, pour autant qu'ils aient assez d'espace. Négligés, dans une cage trop petite, ils peuvent développer des maladies psychoso-

les week-ends, ne prenez pas d'animal. Et si vous n'avez pas plusieurs heures par jour à consacrer à un animal, évitez d'acquiescer un chien.

Dr L. Walter

## nos jubilaires

### Noces d'or



Le 9 septembre écoulé, M. et Mme Florent Corbaz-Lüdi ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage.

Comme de coutume, la Municipalité a tenu à marquer cette date. C'est ainsi qu'une délégation formée de M. Jean-Pierre Carroz, syndic et Jean-Jacques Belet, municipal, ont apporté les félicitations et les vœux des autorités aux heureux jubilaires.

M. Florent Corbaz est né à la ferme de Longeraie le 9 septembre 1915, endroit où les générations se succèdent depuis plus de trois siècles. Le 14 septembre 1940, il épouse Lüdi Hanny d'Huttwil dans l'Emmenthal pour le meilleur et pour le pire. De leur union sont nés quatre fils et aujourd'hui ils sont entourés par onze petits enfants.

Outre le domaine familial, M. Corbaz s'est mis au service de la communauté en prenant diverses responsabilités. En effet, il a été membre du Conseil communal, puis municipal durant quatre législatures, ainsi que membre du comité et président de plusieurs sociétés locales, en particulier de l'Echo des Bois qu'il a présidé pendant huit ans et où il a chanté pendant 53 ans. Que de séances, de répétitions ont occupé ses soirées, avec de la joie,

matiques, telles que diarrhées, eczémas, allergies etc.

Le chat d'appartement supporte assez bien la solitude pendant une partie de la journée, étant actif plutôt le soir. Le chat a différentes façons d'exprimer son désaccord avec la solitude. Il peut uriner ou faire ses besoins dans des endroits inhabituels, griffer les meubles ou les rideaux. Il peut devenir boulimique puis obèse et apathique. Il peut tomber malade (les symptômes les plus fréquents se manifestant par des vomissements et diarrhées).

Le chien est naturellement l'animal qui demande le plus de soins et de temps. C'est également celui qui réagit le plus fortement à la solitude. L'abolement constant en est un petit exemple. Un chien qui s'ennuie peut devenir irritable et agressif à force d'être seul. Il peut également faire des dégâts ou développer toutes sortes de maladies psychomatiques.

En conclusion: si vous travaillez la journée, que vous aimez sortir le soir et

de l'émotion, des soucis aussi.

Merci à vous, Madame Corbaz, car les activités hors exploitation de votre époux n'ont été possibles que par votre intense et précieuse collaboration.

Relevons encore qu'à l'occasion du jubilé, le benjamin, Florent Corbaz était entouré de ses frères et belles-sœurs qui comptent respectivement 62 et 60 ans de mariage.

Nos vœux les meilleurs les accompagnent pour une retraite heureuse et surtout une bonne santé.

J.-J. Belet

## on nous informe

### Recherche d'harmonie



Lorsque l'on écoute Guido Novelli, il est frappant de remarquer avec quelle fascination il parle des modes d'expression de la beauté. Depuis l'encre, l'art, aussi bien pictural, sculptural, que musical, l'a toujours séduit.

Guido Novelli consacre tous ses moments de loisirs à peindre, le plus souvent en plein air, des scènes de la vie journalière, des paysages, avec des couleurs qui se veulent riches et vibrantes.

La peinture, "c'est comme la musique", dit-il: "ce doit être harmonieux avec quelques dissonances, c'est ce qui donne du relief à l'œuvre".

C'est pourquoi, il effectue une recherche constante des formes et de leurs caractères en attachant autant d'importance à la vigueur et à l'éclat des coloris qui vont les emplir.

Pour cet artiste, l'antidote contre la mélancolie du quotidien, c'est mettre en œuvre des matériaux et s'en inspirer. Peussent ces huiles, aquarelles et sculptures nous insuffler une telle impulsion.

Valentine Dind

M. Guido Novelli expose du 8.11.90 au 2.12.90 à la galerie l'Atelier chez Marco Neuroni, rte de Lausanne 45, Le Mont.

Heures d'ouverture:

Mardi, mercredi, jeudi de 15 h. à 20 h.

Dimanche de 14 h. à 17 h.

Ou sur rendez-vous.



**A.P.E.  
Groupe du Mont**

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves, groupe du Mont, s'est tenue le 31 octobre 1990, au foyer de la Grande salle. Les représentants des autorités scolaires et de la Municipalité ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Après avoir abordé les différents points à l'ordre du jour, tels que: "Rapport d'activités 1989/90, rapport de la trésorière et élections statutaires", nous avons poursuivi la soirée par un échange de vues sur le thème: "Ecoles à horaire continu et cantine scolaire", avec l'aimable participation de notre infirmière scolaire.

La discussion fut très animée, et chacun put s'exprimer à loisir sur ce sujet. Nous déplorons que ce thème d'actualité n'ait pas suscité un plus grand intérêt: seules 14 personnes se sont déplacées! La conclusion apportée à ce débat est que, actuellement, s'il existe deux solutions pour accueillir les enfants pendant l'heure de midi, l'offre est supérieure à la demande...

Nous en sommes également à nous demander, au sein du comité, quel sujet, quel débat, quel thème ou quelle cause pourrait bien attirer les parents d'élèves et éveiller leur intérêt. Lors de notre table ronde du 17 mai dernier, nous étions parvenus à réunir, et c'était une gageure, 12 spécialistes de formations diverses, travaillant tous en milieu scolaire. Malgré la forte demande des parents pour une telle démarche, le nombre des personnes présentes à cette soirée n'a été que de 22 personnes, membres du comité inclus, sur 640 invitations. Nous vous laissons le soin d'apporter vos propres commentaires à ce triste constat.

Par suite de la démission d'un membre du comité, nous avons procédé à son remplacement par votation. Au chapitre des finances, nous relevons que la situation est saine, ce qui nous permet de maintenir les cotisations à Fr. 20.- par année.

Au terme de ce compte-rendu, nous vous encourageons à nous faire part de vos suggestions et propositions pour l'animation d'une soirée, la tenue

d'une conférence, ou de vos critiques, pour nous permettre de maintenir dans notre commune cette Association qui ne demande qu'à vous être utile.

Pour le comité:

Blaise Mivelaz Ch. du Tessin 13 1052 Le Mont Tél. 653 23 54	Lucienne Suter Rte de Penau 39 1052 Le Mont Tél. 653 42 14
--	---

Communiqué de presse

### 10 ans d'histoire de l'informatique

Pour fêter son dixième anniversaire, Informatique & Bureautique (I&B), l'hebdo romand de l'informatique, vient de publier dans son numéro daté du 24 septembre, un cahier spécial, *10 ans d'histoire de l'informatique*. Témoin privilégié et chroniqueur de cette décennie explosive par l'essor de la micro et par la démocratisation de l'informatique, ce journal était bien placé pour effectuer ce travail. Illustré par un patchwork de coupures d'articles parus dans I&B depuis 1980 et complété par une série de repères pour chaque année, il résume les événements marquants de la décennie dans le monde de l'informatique et plus particulièrement sur le marché suisse.

C'est ce fantastique essor qui a permis à un petit journal encore trimestriel en 1980 et s'adressant aux seuls informaticiens de devenir le leader dans sa branche en passant à la cadence hebdomadaire dès 1989. Aujourd'hui, plus de 20'000 personnes lisent "I&B" chaque semaine. Ce sont à la fois les professionnels de la branche, les utilisateurs avertis des outils micro-informatiques ainsi que les dirigeants et les cadres d'entreprises soucieux de connaître les nouvelles technologies. Plus de 75 % de ses lecteurs sont des décideurs en matière d'investissement en informatique.

I&B est le seul hebdomadaire francophone suisse dans sa spécialité et le seul journal informatique romand à être diffusé en kiosque. Avec un taux de croissance de 150 % en deux ans, il détient aujourd'hui plus de 25 % du marché de la publicité informatique en Suisse romande où il est leader, toutes publications confondues.

Pour répondre à l'attente de ses lecteurs, le contenu rédactionnel d'I&B a été conçu dans une double perspective: l'actualité et les dossiers. l'actualité est saisie sur le vif et rend compte des annonces de nouveaux produits, de la vie des sociétés, des manifestations et des salons et même des cours de la bourse des grandes sociétés d'informatique. Les dossiers traitent en profondeur avec des comparatifs

de produits, des enquêtes sur l'état de l'art ou des reportages sur le terrain.

Informatique & Bureautique est publié par Edimont, une société dont la majorité du capital appartient à Edipresse, le premier groupe de presse romand. Il occupe 18 personnes dont 6 rédacteurs spécialisés à temps plein. De nombreux correspondants en Suisse et à l'étranger complètent cette équipe. Depuis 1988, le journal est entièrement réalisé en PAO (publication assistée par ordinateur), où il a fait œuvre de pionnier.

; *Le Mont-sur-Lausanne*  
24 septembre 1990

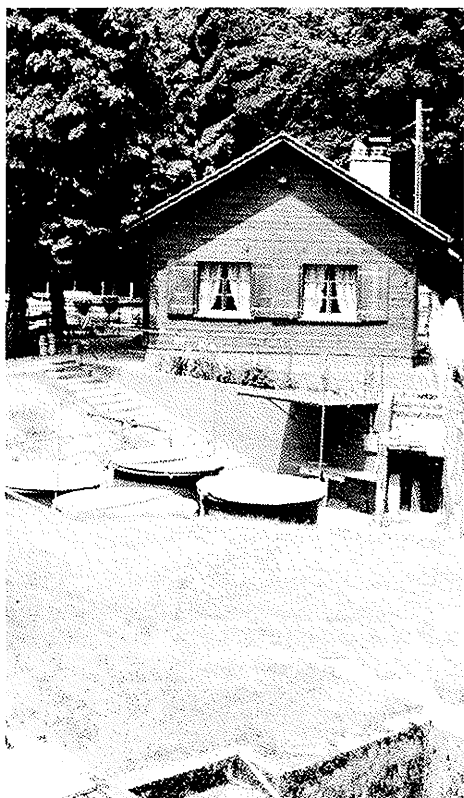
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:

*Marielle Stamm*  
directrice et rédactrice en chef  
d'*Informatique & Bureautique*  
au 021/653 52 48

### **Section de Lausanne de la S.V.P.R. 1900 - 1990**

La Section de Lausanne de la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières a vu le jour en février 1900. A l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire, elle a eu le plaisir d'organiser la 83<sup>ème</sup> Assemblée cantonale, au Mont-sur-Lausanne. A ce jour, 298 membres composent son effectif.

Dans les années 40, est achetée la pisciculture de Morrens, d'une superficie d'exploitation de 3'200 m<sup>2</sup>, environ.



En accord avec la Conservation de la Faune, le contingentement est fixé à

45'000 alevins de truitelles "farios". Pour obtenir ce résultat, ce ne sont pas moins de 110'000 alevins qui sont immergés en début de saison.

Pour la présente saison, la récolte totale a été de 47'988 truitelles, soit un excédent de 2'988 sujets.

La pisciculture est entretenue par les bénévoles et principalement des retraités, accompagnés de quelques membres du comité. Ce noyau de mordus assure le bon fonctionnement des installations, le nettoyage, le nourrissage, et toutes autres tâches à même de mener à bien une entreprise difficile, souvent ingrate, mais combien enrichissante, quand, en fin de saison, le résultat est là.

Un merci sans réserve, est adressé à ceux qui, par leur savoir, leur travail et leur bonne volonté forcent l'admiration et l'envie de tous ceux qui passent la porte de ce petit bijou, tout perdu en bordure du Talent, aux confins de la commune de Morrens.

Grâce au rapport de la récolte, les finances de la société sont saines.

Le comité de section, se compose de MM. Pierre Frei, président, Charles Dutruy, André Nicolet, Bernard Rochat, Patrick Sonnay et Philippe Henry.

*P. Frei*

### **Ass. cantonale des pêcheurs vaudois, Le Mont/Lausanne, 4.11.90**

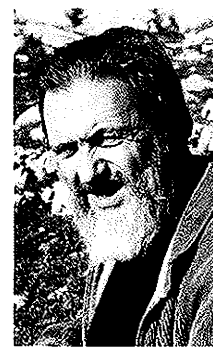
*Org.: S.V.P.R. section de Lausanne*

Un comité d'organisation, présidé par M. Philippe Henry, était au travail depuis plus d'une année, afin que chacun garde un excellent souvenir de son passage sur les hauteurs lausannoises.

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les autorités de la localité pour l'accueil réservé aux pêcheurs vaudois, le président donna la parole à Madame Michèle Genier, ambassadrice de la Municipalité qui présenta la commune et dit sa sympathie pour le sport pratiqué par quelque cinq mille amoureux de la nature. Madame Genier, s'est faite appréciée de son auditoire par la conviction profonde qui l'anime, tant pour sa commune que pour la pêche.

M. Jean Dessous l'Eglise, président central depuis 26 années, et lui-même citoyen de la commune eut le plaisir de saluer les personnalités suivantes: MM. Jacques Martin, conseiller d'Etat, Edouard Debétaz, ancien conseiller d'Etat et membre d'honneur de la S.V.P.R., Marcel Gorgé, préfet du district de Lausanne, ainsi que divers représentants d'autres associations

cantonales. L'assemblée, forte de 400 délégués, avait trouvé place dans la Grande salie, qui avait revêtu sa parure des grands jours, avec décors et drapeaux de circonstance.



Durant les débats, menés de main de maître par le président, M. Dessous l'Eglise, les délégués ont eu la joie de fêter M. Gilbert Matthey, conservateur de la faune, qui a pris sa retraite après 37 années passées à cet office, dont 33 en tant que conservateur.

L'assemblée a aussi fêté MM. Maurice Maillard, Jean-Claude Chappuis, Georges Fazan, Charles Dutruy et Antoine Nicole pour les services rendus comme G.P.A. et le mérite de la S.V.P.R. leur a été remis.

D'autre part, 3 membres fidèles et dévoués, Mme Marlyse Basset, MM. René Fornerod et Ernest Wirth ont reçu le diplôme de "membre d'honneur" de la S.V.P.R. avec les félicitations et les applaudissements.

Les propositions présentées par 4 sections ont apporté une certaine effervescence, et l'introduction d'un permis journalier dans le canton de Vaud en a été le fait marquant, motivé par des soucis touristiques de certaines régions.

L'initiative "Eau propre" est soutenue par l'assemblée, et il est proposé une quote-part de Fr. 5.- par pêcheur, pour assurer la charge financière de cette initiative qui sera soumise au peuple suisse, dans des délais que tout le monde espère rapprochés.

Le banquet, mis sur pied par un traiteur de Giez/Grandson et servi par les Dames du Mont, a satisfait les plus exigeants, tant par la qualité que la quantité.

Les productions de l'ensemble "La Picholette", dirigé par M. Philippe Loutan, ont été de la meilleure veine et un programme recherché apporta la touche musicale capable de soutenir une ambiance déjà fort agréable et chaleureuse.

Il est à relever l'excellente collaboration qui a présidé à l'organisation de cette manifestation, entre les autorités, la police d'une part et de l'autre toutes les personnes qui de près ou de loin ont apporté leur bonne volonté, pour la satisfaction avouée de tous les participants.

*Le comité d'organisation  
de la S.V.P.R.*



## Service postal pendant la période des fêtes de Noël et Nouvel-An 1990/91

Samedi 22 décembre 1990  
0730 - 1100 1 distribution lettres et colis

Lundi 24 décembre 1990  
0730 - 1100 1 distribution complète

Mercredi 26 décembre 1990  
Fermé Pas de distribution

Lundi 31 décembre 1990  
0730 - 1100 1 distribution complète

Mercredi 2 janvier 1991  
Fermé Pas de distribution

L'administrateur postal et son personnel souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à tous les habitants de la Commune.

## nos sociétés

### Attribution du prix "Mérite" 1990 de l'USL

Le prix "Mérite" de l'union des Sociétés locales est attribué annuellement pour:

- une activité importante au sein d'une des sociétés locales
- un dévouement exemplaire
- un exemple pour la collectivité
- une distinction personnelle dans le domaine des arts, de la musique, de la peinture, du sport, du civisme, etc.

Cette année, l'assemblée de l'USL, composée des présidents des 13 sociétés actives dans notre commune, a porté son choix sur

Monsieur Paul Oberson

Ce ne fut pas une farce lorsque Monsieur Oberson a été engagé comme concierge à l'école du Mottier le 1<sup>er</sup> avril 1963, avec comme autre tâche l'entretien des espaces verts de la commune.

Apprécié, il l'a été de la part des élèves. Conscientieux, il le fut jusque dans son sommeil. N'a-t-il pas en effet installé un système d'alarme qui consistait à allumer sa lampe de chevet lorsque le chauffage tombait en panne!

Actuellement, Monsieur Oberson s'occupe uniquement de l'entretien des espaces verts, tâche importante s'il en est, car ces zones de verdure sont une carte de visite pour notre commune. Et ce n'est pas aller à l'encontre de sa modestie de dire que nombreux sont ceux qui apprécient ce travail. Ce ne sont pas les gens qui contemplant le magnifique parterre fleuri situé à la

route de la Blécherette qui nous contrediront.

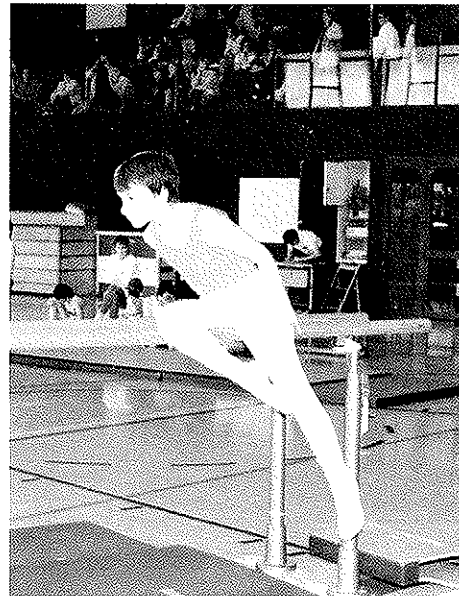
L'union des Sociétés locales félicite Monsieur Oberson pour l'obtention du prix "Mérite" 1990.

*Le comité*

### FSG Le Mont

#### Championnat vaudois aux agrès

C'est à Pully, samedi 22 et dimanche 23 septembre, que se sont déroulés les 11<sup>ème</sup> championnats vaudois aux agrès. Le groupe agrès avait préparé deux équipes pour défendre les couleurs de notre section.

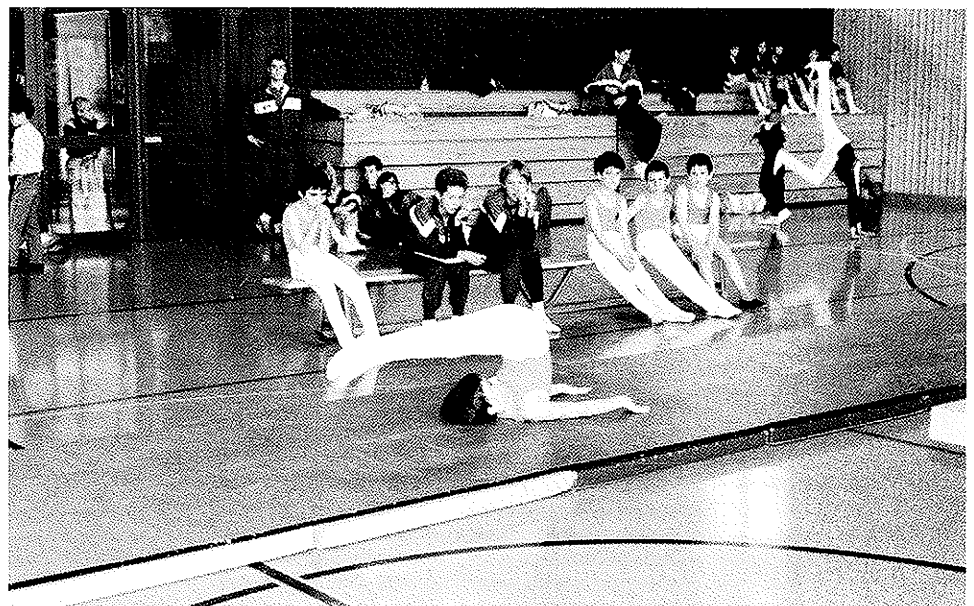


*Olivier Weber, 4<sup>ème</sup> rang*

#### Catégorie G1

4 <sup>e</sup> Weber Christian	Dist.
à 1/10 du podium	
8 <sup>e</sup> Schweizer Markus	Dist.
19 <sup>e</sup> Graf Sébastien	Dist.

*Le groupe attentif et concentré aux performances du copain*



#### Catégorie G2

9 <sup>e</sup> Graf Pascal	Dist.
9 <sup>e</sup> Corbaz Loris	Dist.
22 <sup>e</sup> Marti Patrice	Dist.

#### Catégorie G3

16 <sup>e</sup> Huber Frédéric	Dist.
17 <sup>e</sup> Kinder Christian	
29 <sup>e</sup> Giordano Nicolas	

Tous les résultats de nos gymnastes individuels comptaient pour le classement par équipe, et c'est une nouvelle fois au 3<sup>ème</sup> rang et la médaille de bronze qui récompensent les efforts de notre première équipe. Notre deuxième équipe a réussi un très honorable 12<sup>ème</sup> rang sur 26 équipes inscrites. En outre soulignons au passage que 7 gymnastes sur 9 obtiennent la distinction. Félicitations à tous ces gymnastes pour leur travail et la bonne entente au sein du groupe qui leur permettront de voir l'année 91 sous les meilleurs auspices.

*Le président technique  
François Barrat*

### Vétérans F.C. Le Mont

Nos remerciements aux 40 équipes qui ont participé à notre match aux cartes annuel. Voici le classement des 10 premières équipes que nous félicitons tout particulièrement.

1. Laedermann - Hauswirth	5605
2. Troesch A. - Ginesy A.	5597
3. Méri - Epalinges	5562
4. Damay L. - Lausanne	5508
5. Girardoz - Lausanne	5470
6. Rochat M. - Rochat J.-L.	5457
7. Monney S. - Capt D.	5408
8. Folly - Ropraz	5375
9. Guillard - Lausanne	5359
10. Lejeune - Martin	5265

A tous encore bravo et rendez-vous l'année prochaine au mois d'octobre.

Bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 1991.

*Les vétérans du F.C. Le Mont*

## Football-Club Le Mont

### Section Juniors

Offre aux jeunes gens de 6 à 17 ans la possibilité de pratiquer le football dans d'excellentes conditions.

Les garçons intéressés par notre sport sont invités à venir renforcer une de nos équipes.

Les équipes formées pour la saison 90/91 (catégories d'âge, jours d'entraînements et de matches, entraîneurs responsables) sont les suivantes:

#### Ecole de football

cat. âge: 1985 à 1983

entr.: mercredi 15 h.45 à 17 h.00

Resp.: Guy Belet, 653 04 61

#### Juniors "F"

Cat. âge: 01.08.81 au 31.12.83

Entr.: mercredi 17 h.30 à 18 h.30

Matches: samedi matin

Resp.: Ray. Matthey, 635 06 94

#### Juniors "E"

Cat. âge: 01.08.79 au 31.07.81

Matches: samedi matin

#### Equipe 1:

Entr.: mercredi 17 h.00 à 18 h.15

Resp.: Philippe Duthon, 731 48 58

#### Equipe 2:

Entr.: mercredi 16 h.00 à 17 h.30

Resp.: Ch. Noverraz, 635 09 04

#### Juniors "D"

Cat. âge: 01.08.77 à 31.07.79

Entr.: lundi et vendredi

18 h. à 19 h.30

Matches: samedi après-midi

Resp.: Alexandre Kolly, 36 29 40

#### Juniors "C"

Cat. âge: 01.08.75 à 31.07.77

Entr.: lundi et mercredi

17 h.15 à 19 h.30

Matches: samedi après-midi

Resp.: Patrick Tanner, 653 42 71

#### Juniors "B"

Cat. âge: 01.08.73 à 31.07.75

Entr.: lundi et jeudi 18 h. à 19 h.15

Matches: samedi après-midi

Resp.: J.-M. Matthey, 653 08 11

Après la pause d'hiver les activités reprendront en février 1991 par une mise en train en salle de gym. Le championnat se jouera jusqu'au début de juin.

Les juniors doivent être inscrits (licences) avant d'être alignés en matches de championnat.

Nous prions les nouveaux joueurs de s'annoncer assez tôt (avant l'hiver).

Vous pouvez vous renseigner en tout temps auprès des entraîneurs ou d'Edmond Capt, tél. 652 97 39.

Comité Juniors  
F.C. Le Mont

## poème

### *La Paix du Soir fait peau neuve !*

*Il y a de celà bien des lunaisons,  
Au joli nom d'Hortensia  
Se tenait une auberge-pension;  
Pour Longeraie, ce fut un coup d'éclat!*

*La suite de l'histoire  
N'est inconnue de personne:  
Elle devint plus tard La Paix du Soir,  
Ruche pleine d'abeilles qui bourdonnent.*

*Mais avec le temps, tout change;  
La maison-sœur de Saint-Vincent s'est  
transformée,  
Et sans doute sous l'aile d'un archange  
La voici toute métamorphosée.*

*La Paix du Soir s'est offerte  
Une belle seconde jeunesse.  
Hier, c'était à tous porte ouverte  
Pour fêter ce grand jour de liesse.*

*Mais vous n'avez rien vu:  
Entrez pour visiter ce petit Louvre!  
La main sur la poignée, bien entendu;  
Un petit déclic, la porte s'ouvre.*

*Un sourire! C'est le bureau d'accueil  
Qui côtoie le bureau de direction.  
Une impression de grandeur frappe l'œil;  
Pour un peu, on oublie le côté médication.*

*Le salon d'un goût bien agencé  
Pour les petits papotages  
Nous invite à nous reposer;  
Et dame cheminée fera bien son usage.*

*Avec ses baies filtrant toute lumière,  
La salle à manger nous éblouit;  
Vaste et moderne, n'a rien d'une maladière,  
Du parterre au plafond, tout reluit.*

*Un cadre grandiose, un parc et ses recoins  
Où mille fleurs nous émerveillent;  
Chacun d'elle y trouve son coin  
Pour jouer une symphonie de couleurs au  
soleil.*

*Tout le monde y a mis du sien.  
Il faudrait semer des louanges partout:  
La première va à Dieu, notre Soutien,  
Et à l'âme de sœur Emilie, qui veille sur  
nous.*

29 octobre 1990  
Edith Collet

## de nos lecteurs

### Dictons de décembre

- Quand secs sont les avents, abondant sera l'an.
- Quand décembre est froid, d'une année féconde, tu peux avoir foi.
- Neige à la Saint-Nicolas (6.12) donne le froid pour trois mois.
- Ail mince de peau, hiver court et beau.

### Dictons de janvier

- A la Saint-Paul s'entrebattent les vents, celui qui l'emporte dominera l'an (25 janvier).
- S'il ne fait pas froid en janvier, mars se rattrapera.
- Jours croissants font froid cuisant.

Sophie Culand

## "4 coins du mont"

### Dates de parution pour 1991

En 1991, le journal "Aux 4 coins du Mont" continuera à paraître tous les deux mois. Vos articles doivent être déposés au plus tard à la date indiquée, à l'adresse suivante:

M. Rémy Vaucher, ch. du Mottier 3,  
1052 Le Mont/Lausanne, tél. 653 90 03.

### Pour l'année 1991, le calendrier est le suivant:

Dépôt des articles	Parution
10 janvier	fin janvier
10 mars	fin mars
10 mai	fin mai
10 juillet	fin juillet
10 septembre	fin septembre
10 novembre	fin novembre

Merci de votre collaboration et de votre ponctualité.

## prochain journal

### Parution

Fin janvier 1991.

### Date limite du dépôt des articles

10 janvier 1991.

### Rédacteur

M. Rémy Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 653 90 03

# union des sociétés locales · Mont/Lausanne · calendrier des manifestations 1991

MOIS	JOURS	SOCIÉTÉS	CHATAIGNIER				PETIT-MONT			MOTTIER		GENRE DE MANIFESTATIONS
			petite salle	cuisine	grande salle	terrains vest.	grande salle	cuisine	foyer	aula	salle gym.	
Janvier	11	Jeunesse	X	X								Assemblée générale
Février	1	Gymnastique						X	X			Assemblée générale
	1/2	Union instrumentale					X	X	X			Soirée annuelle
	22/23/28	Football					X	X	X			Soirées
Mars	1/2/3	Football					X	X	X			Soirées
	3/7	Echo des Bois					X			X		Répétition
	5/6	Paroisse						X	X			Soupe Carême
	10	Echo des Bois					X	X	X			Spectacle après-midi
	12	Abbayes Réunies						X	X			Assemblée générale
	13	Société de Développement								X		Assemblée générale
	15/16	Echo des Bois					X	X	X			Soirées
Avril	1	Société de Développement	X	X	X	X						Course aux œufs
	13/14	Société de Développement	X	X	X	X						
Mai	25/26	Commune (700ème)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	700ème
	25	Société de Développement					X	X	X			Foire de mai
Juin	1/2	Skeet-Club	X	X								Grand Prix
	15/16	Football	X	X	X	X						Tournoi international
	22/23	Jeunesse	X	X	X	X	X	X	X			Tournoi
	28/29/30/1.7	Abbayes Réunies	X	X	X	X						Abbaye
Juillet	6/7	Société de Développement	X	X	X	X						
	13/14	Jeunesse	X	X	X	X	X	X	X			Tournoi
Août	1	Société de Développement/Gymnastique	X	X	X							Fête Nationale
	2	Société de Développement	X	X	X							Torée
	3/4	Football	X	X	X	X						Journée des parents
Septembre	7	Armes de Guerre						X	X			Tir amitié
	7	Gymnastique	X	X	X	X						Journée familiale
	14	Société de Développement			X							Marche à travers monts
Octobre	19	Football					X	X				Tournoi cartes
	26	Armes de Guerre						X	X	X		Soirée de clôture
	26/27	Paroisse					X	X	X			Journée offrande
Novembre	2/3	Paroisse					X	X	X			Journée offrande
	9/10/15/16/17	USL réduite					X	X	X		X	Lotos
	23/27	Gymnastique					X	X	X		X	Soirée répétition
	30	Gymnastique					X	X	X		X	Soirée
Décembre	14	Gymnastique						X	X			Apéritif

Ordre de la Poêle

petite salle et cuisine du Châtaignier, les jeudis:

31janvier / 14février / 7mars / 11avril / 2mai / 6juin / 4juillet  
5septembre / 26septembre / 24octobre / 7-28novembre / 12décembre

**Féerie hivernale**

Je suis le peintre de la froidure !  
 En hâte, je prépare mes pinceaux  
 Pour décorer toute la nature  
 De somptueux oripeaux

Je commence par une couche,  
 Pour fixer un levant blafard  
 Avec un œil qui louche,  
 Sur un fond de brouillard.

Ma toile de fond est imagée,  
 J'en appelle à ma fantaisie:  
 Broderies et dentelles figées  
 Font de l'hiver une féerie.

J'habille les bois dormants  
 D'un manteau majestueux  
 Fait d'un givre étincelant  
 D'étoiles sur décor silencieux.

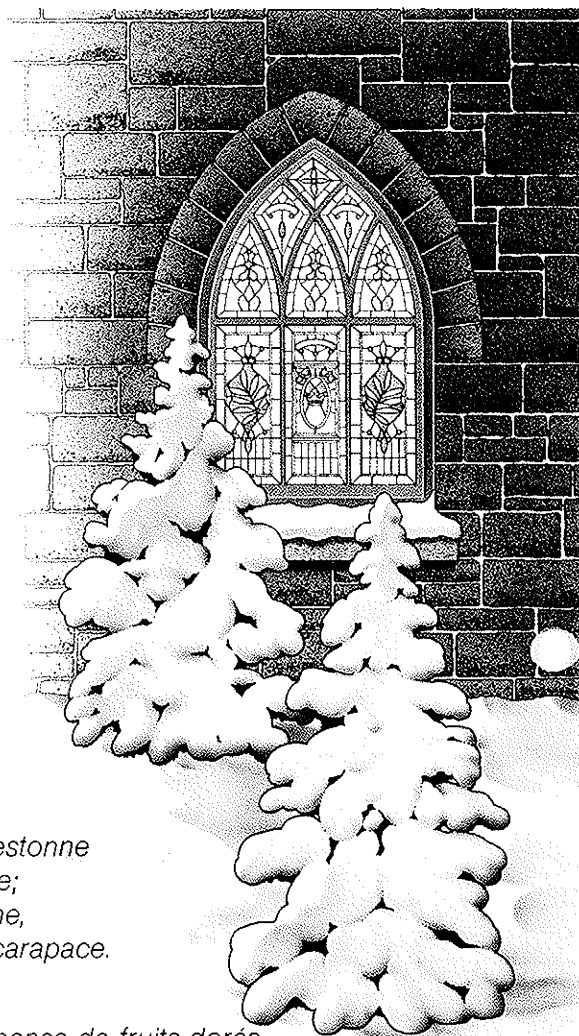
Les ruisseaux, je les festonne  
 D'une cravate de glace;  
 Ainsi, je les emprisonne,  
 Emmurés dans cette carapace.

En récompense de fruits dorés,  
 Je m'applique pour le faire beau  
 Et transforme un fantôme de verger,  
 L'illuminant de mille cristaux.

De Dieu, je suis l'ouvrier...  
 Pour parfaire cet ouvrage,  
 Soleil, viens bien fort briller,  
 Tes rayons chassant les nuages.

Ô nature digne d'un conte de fée,  
 Tu seras bien éphémère;  
 Ta blancheur immaculée  
 S'évanouira comme l'hiver...

Edith Collet



Les autorités de la Commune  
 du Mont-sur-Lausanne, ainsi que l'ensemble  
 du personnel communal souhaitent à tous d'excellentes  
 fêtes de fin d'année et espèrent que 1991 sera une année heureuse pour chacun